

SOMMIERES IL Y A CENT ANS

L et G. SALOM

France.

Le dernier recensement fait apparaître une inquiétante dénatalité. Avec 39 601 509 habitants la situation démographique est inquiétante. La famille française ne compte plus en moyenne que 2 enfants.

Sexe en % :

Masculin 49,2 %

Féminin 50,8 %

Age en % :

Moins de 15 ans 25,7 %

De 15 à 64 ans 65,8 %

65 ans et plus 8,5 %

Politique.

27 février : le cabinet Briand démissionne.

2 mars : le sénateur radical Monis le remplace.

27 juin : le Président A. Fallières demande à J. Caillaux de former le nouveau ministère. Inspecteur des finances avant d'entrer en politique, il est élu député de la Sarthe en 1898 et à l'âge de 36 ans ministre des finances.

1^{er} Juillet : une canonnière allemande mouille devant le port d'Agadir aggravant les relations déjà tendues entre Paris et Berlin.

Le 4 novembre un accord est conclu : la France voit son protectorat sur le Maroc confirmé par l'Allemagne. En contrepartie, les Allemands obtiennent des concessions territoriales au Congo.

Economie.

12 avril : émeutes viticoles en Champagne. Les vignerons de cette région protestent vigoureusement contre la concurrence que leur font les producteurs de la région d'Épernay et d'Ay qui utilisent des vendanges provenant d'autres régions. 40 000 hommes de troupe sont nécessaires pour rétablir l'ordre.

24 octobre : un décret établit le Certificat d'Aptitude Professionnelle, le CAP.

Sports.

Rugby : le 22 novembre la France bat l'Écosse 16–15 à Colombes.

Boxe : le 25 octobre, à 17 ans, Georges Carpentier bat par KO le champion d'Angleterre des mi-moyens.

Course à pied : le 16 novembre, sous une pluie battante Jean Bouin établit le premier record du monde officiel du 10 000 m (30'58''4/5).

Cyclisme

Juillet : le français Gustave Garrigou est vainqueur du 8^{ème} Tour de France.

Société.

Consécration internationale pour Marie Curie, la savante française qui vient de se voir remettre à Stockholm un deuxième prix Nobel. Après le prix de physique qui lui avait été décerné en 1903 pour sa découverte de la radioactivité du thorium, le prix de chimie lui est attribué pour sa découverte du radium et du polonium.

On a volé la Joconde. Le 22 août entre 7 h 30 et 8 h 30, la célèbre « *Mona Lisa* » de Léonard de Vinci a été dérobée au musée du Louvre, où, acquise par François Ier, elle était depuis 1804. La police italienne retrouvera le chef d'œuvre 2 ans plus tard. Il sera exposé à Florence avant d'être rendu à la France.

Littérature.

Le 10 février, une silhouette noire envahit les murs de Paris.

L'éditeur Fayard vient de lancer « *Fantômas* » héros du roman de Pierre Souvestre et Marcel Allain.

Théâtre.

Feydeau monte « *Mais n'te promène donc pas toute nue* » avec Armande Cassive et Gabriel Signoret.

Clarisse Ventroux, femme de député, fait le désespoir de son mari en se promenant toute la journée en déshabillé dans leur appartement. Tout se corse quand Ventroux doit recevoir son

adversaire politique et un journaliste que Clarisse, qui vient d'être piquée à la fesse par une guêpe prend pour le médecin. Devant ses hôtes elle exhibe la partie la plus charnue de son anatomie... Hilarité dans le théâtre.

Sommières.

Délibérations du Conseil Municipal (extraits).

Séance du 3 mars 1911 :

Balayage public : 1 seul tombereau est insuffisant pour assurer le service de propreté de la ville. Il y en aurait 1 sous la main au prix de 275 F.

Le conseil, à l'unanimité demande à l'autorité préfectorale de vouloir bien approuver cette dépense.

Une somme de 400 F est votée pour les frais du recensement de 1911.

Le Maire soumet au Conseil les plans et devis de l'égout de l'abattoir dont la construction a été décidée quant au principe, dressés par M. Gaussen architecte à Villevieille et dont la dépense s'élève à 6 020 F. Il sera pourvu à cette dépense au moyen d'un emprunt.

Le Maire communique au Conseil les promesses de vente qui ont été signées en faveur de la commune par MM. Lacroix, Salindres, Nougier, les hoirs Bernard et les consorts Tourret aux termes desquelles les signataires se sont engagés à céder à la commune tout ou partie de leurs immeubles respectifs en vue de l'alignement du Faubourg du Pont prévu pour l'élargissement de la route nationale 110 et de la construction d'un égout pour l'écoulement des eaux de l'abattoir.

Emprunt de 25 000 F.

Dépenses prévues se composant comme suit :

Immeuble Bernard	3 500 F
Immeuble Ranquet-Ducros	600 F
Immeuble Salindres	4 000 F
Immeuble Lacroix	1 800 F
Immeuble Nouguier	3 900 F
Terrain Boniface	2 000 F
Jardin Bessières	3 000 F
Construction de l'aqueduc	8 071,19 F
Construction de la place Publique	359,77 F
Frais d'actes	1 350 F
Total	28 580,96 F

Il pourrait être fait face à ces dépenses :

Emprunt de 25 000 F (Caisse des dépôt et consignations)
au taux de 3,75 %

Indemnité allouée par l'Etat : 2 000 F

Rabais fait par l'adjudication de l'égout : 500 F

Solde à prendre sur les fonds propres de la commune :
1 080,96 F.

Testament Veuve Boisset :

Madame Veuve Boisset, née Bernard, décédée le 6 Juillet 1910 a institué la ville de Sommières sa légataire générale universelle de tous les biens meubles et immeubles dépendant de sa succession.

Les immeubles ne pourront être vendus pendant une période de 25 années au moins.

Pour les revenus nets des immeubles, en faire l'usage ci-après :

- Il sera annuellement prélevé pour l'entretien du tombeau :
étrennes au fossoyeur 10 F

- Il sera donné aux élèves des écoles (garçons et filles) 10 livrets de Caisse d'Épargne à 100 F soit 1 000 F et 10 livres de prix de 10 F soit 100 F.
- Le solde sera distribué moitié à l'Hospice, moitié au Bureau de bienfaisance.

La testatrice a fait 23 legs particuliers qui devront être délivrés par la commune pour une somme de 67 000 F.
L'actif réalisable représente un capital de 83 556 F.

Le Conseil, ouï la lecture du testament, l'accepte sous bénéfice d'inventaire, et, vu l'insuffisance d'actif réalisable, invite son président à entrer en relation avec les légataires particuliers de la défunte, à l'effet d'obtenir d'eux qu'ils participent à l'insuffisance d'actif au prorata de leur legs pour payer les frais de succession et autres.

Séance du 14 avril 1911 : Testament Veuve Boisset.

Des réponses reçues il résulte que si certains des légataires particuliers acceptent de participer au paiement des droits de succession afférents à leurs legs jusqu'à concurrence de l'insuffisance d'actif en espèces, le plus grand nombre refuse, quant d'autres n'ont pas daigné répondre à la lettre qui leur a été adressée.

Le Conseil décide de répudier purement et simplement la succession de la dame Vve Boisset, à moins que l'autorité préfectorale n'autorise la ville à contracter un emprunt pour parer à l'insuffisance d'actif.

Barrage du Moulin de la Grave : le Maire expose que « *les inondations d'automne 1907-1909 détériorèrent en partie le barrage du Moulin de la Grave...que les brèches pratiquées dans ce barrage laissent échapper l'eau, ce qui est de peu d'importance en période hivernale où l'eau est abondante dans*

la rivière ; mais en période de sécheresse, de juin à novembre, le niveau du bassin formé par ce barrage est abaissé de 30 cm environ ; que les bouches d'égout de la ville se trouvent dans ces conditions au-dessus du niveau normal de l'eau et que les gadoues en provenant, se déversent presque à sec, ce qui, avec les chaleurs torrides de l'été, peut, par les émanations qui s'en dégagent, être un foyer d'infection.

Il y a lieu de mettre un terme à un état de choses préjudiciable à l'hygiène et à la salubrité publique ».

Dans ce but il s'est adressé, dans le courant de l'été 1910, au sieur Jean Causse propriétaire du barrage pour lui demander s'il comptait faire les réparations nécessaires et il lui a été répondu négativement.

Dans ces conditions, il y a lieu de demander à Monsieur le Préfet de mettre en demeure le dit sieur J. Causse à procéder sans retard aux réparations que nécessite son barrage.

Séance du 13 juin 1911 : Assistance à la maternité. Le Conseil, considérant :

« que s'il est une époque de la vie où il faut donner à la femme une substantielle nourriture et de nombreux soins, c'est lorsqu'elle devient mère que la modicité des salaires des ouvriers agricoles ne donne pas aux ménages ouvriers les ressources nécessaires pour permettre à la femme de jouir d'un repos physiologiquement nécessaire avant et après son accouchement...obligée qu'elle est de travailler jusqu'au dernier moment et de reprendre le travail avant qu'elle ait recouvré ses forces ;

que les rares secours accordés par le bureau de bienfaisance sont insuffisants et considérés comme une aumône



Digue et passes de la Grave
(Collection A. Jeanjean)



Ecole des garçons à l'Esplanade
(Collection A. Jeanjean)

que beaucoup d'ouvriers imbus de dignité ne veulent et ne peuvent recevoir ;

que l'on ne doit pas se contenter de gémir sur cette situation malheureuse provoquée et engendrée par la mauvaise organisation économique de notre société, mais chercher les moyens de l'atténuer, sinon de la faire disparaître, dans la mesure des ressources municipales »

le Conseil décide : à dater du 1^{er} juillet 1911, il sera alloué à chaque famille ouvrière, ayant son domicile de secours dans la commune, à l'occasion de la naissance d'un enfant né viable et par enfant une allocation de quinze francs. Cette allocation sera portée à 20 Francs si le ménage a au moins 2 autres enfants ; l'allocation sera réduite à 10 Francs pour un enfant mort né, venu au monde après sept mois de gestation.

Séance du 21 Juillet 1911 : Barrage du Moulin de la Grave :

Monsieur le Préfet fait connaître à l'Assemblée Communale qu'il ne lui est pas possible de contraindre le propriétaire du Moulin de la Grave de réparer les brèches faites dans le barrage...que c'est à la commune qu'incombe ce soin.

Testament Veuve Boisset : par 9 voix contre 3 le conseil renonce purement et simplement au bénéfice de la succession de Madame Boisset.

Séance du 23 Août :

Achat de désinfectant : en raison des grandes chaleurs qui sévissent et pour conserver l'excellent état sanitaire de la ville, la municipalité a cru de son devoir de faire l'achat de désinfectant et de faire arracher les joncs du Vidourle qui se trouvent aux alentours des bouches d'égout et de faire arroser les grandes artères de la ville qui, étant non pavées, sont chargées de poussière, foyer qui véhicule toutes sortes de microbes. Une

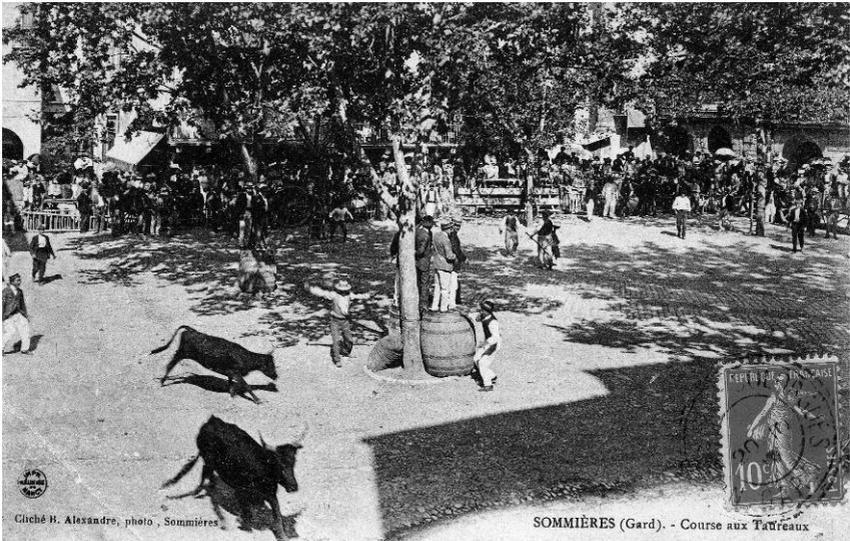
somme de 450 F est nécessaire.

Classes de vacances : les classes de vacances de l'écoles des filles et des garçons seront supprimées cette année ; les crédits inscrits au budget serviront à créer à côté de la classe de vacances de l'école maternelle, une garderie où les enfants seront surveillés et gardés de 7 heures du matin à 6 heures du soir.

Moulin de la Grave : M. Causse accepte qu'avec son consentement et aux frais de la commune on procède aux réparations du barrage de son moulin : *« c'est par simple tolérance qu'il donne cette autorisation sans que la commune puisse jamais se prévaloir des travaux qu'elle aura faits, pour prétendre à aucun droit sur l'écluse et sur les eaux du Vidourle »* ... *« que les travaux seront faits solidement et consciencieusement et les brèches de la chaussée réparées dès l'embase, sans que le plan d'eau, une fois les réparations faites, soit modifié en quoi que ce soit sur ce qu'il était avant que les brèches ne se fussent produites. »*... *« qu'à l'avenir, et ceci dans l'intérêt des réparations à effectuer, la police municipale aide le propriétaire à empêcher le lavage et le passage sur l'écluse. »*
Le Conseil vote la somme de 300 F nécessaire.

Vœu en faveur du **maintien des courses de taureaux** : Plusieurs projets de loi ont été déposés.... pouvant entraîner comme conséquence indirecte la suppression des courses de taureaux.

« Considérant que jusqu'à ce jour les courses de taureaux ont été tolérées par l'administration....que les assauts de boxe, les combats de coqs, les tirs aux pigeons, les chasses à courre, les courses de chevaux, sont d'une pratique constante et n'ont donné lieu à aucune mesure de suppression, bien que certains de ces spectacles soient d'un caractère plus barbare et qu'ils comportent tous de mauvais traitements pour les hommes et les



Course de vachettes au Marché
(Collection A. Jeanjean)



Usines Méjean de Griolet
(Collection A. Jeanjean)

animaux ; que la suppression des courses de taureaux constituerait une grave atteinte aux franchises méridionales dont jouissent de paisibles populations pour lesquelles ce spectacle possède l'attrait particulier d'un divertissement favori auquel chacun est libre de ne pas assister ; que les courses de taureaux attirent dans notre pays une affluence considérable de visiteurs, qu'elles sont utiles à son développement et à sa prospérité et que les interdire lèserait de multiples intérêts ; que enfin, qu'au cas de suppression des courses, le public habitué à y assister se rendrait en foule hors de la frontière voisine pour jouir de ce spectacle, au grand détriment de notre commerce local.

Le conseil demande instamment aux Pouvoirs Publics de respecter la tradition et les usages locaux, alors qu'ils n'ont rien de contraire à la liberté de chacun, à la morale et la tranquillité publique ».

Séance du 18 novembre 1911 :

Budget primitif de 1912 (extraits) :

Traitement des secrétaires de mairie	2 818,00 F
Traitement du Receveur Municipal	1 207,00 F
Traitement de gardes champêtres	1 938,00 F
Traitement du Brigadier de police	1 009,00 F
Traitement du Fossoyeur	151 ,50 F
Salaire du tambour afficheur	1 009,00 F
Chauffage de la Mairie	150,00 F
Téléphone	100,00 F
Frais de réception	150,00 F
Entretien des bâtiments communaux, fontaines, puits	3 200,00 F
Entretien et montage de l'horloge et	

des pendules	180,00 F
Entretien de la pompe à incendie	100,00 F
Entretien des propriétés Saussine	1 510,00 F
Assistance médicale gratuite	1 800,00 F
Assistance aux vieillards	2 100,00 F
Inspection sanitaire	1000,00 F
Assistance à la maternité	800,00 F
Chauffage des classes	800,00 F
Traitement de la femme de l'école maternelle	366,00 F
Traitement du concierge des écoles	709,00 F
Fournitures gratuites aux élèves	1 800,00 F
Entretien des chemins vicinaux	1 752,00 F
Eclairage des rues et bâtiments communaux	5 600,00 F
Traitement des balayeurs publics	33 87,00 F
Nourriture des chevaux et litière	1 500,00 F
Fêtes publiques	800,00 F
Total	48 750,54 F

Chantiers communaux :

Le Maire indique qu'il y aura cette année un reliquat disponible de 1 200 F.

Les chemins de petite vicinalité et d'exploitation ont été dégradés par les dernières pluies ; il y aurait lieu de les mettre en état de viabilité pendant la période hivernale tout en procurant du travail aux victimes du chômage.

Les sommes sus indiquées pourraient être utilisées dans ce double but.

Journal « *La Bataille* ¹ »

Quelques extraits pris au hasard des numéros parus en 1911.

7 janvier : D'un samedi à l'autre.

L'année 1911 a commencé par une recrudescence de froid. Toutes les nuits il gèle à « *pierre fendre* » et le soleil aux pâles rayons n'arrive pas à réchauffer les allants et venants qui circulent emmitouflés et ratatinés.

La cueillette des olives, non encore terminée, se poursuit hâtivement. Les moulins d'huile ont ouvert leurs portes et les presses hydrauliques écrasent les fruits qui cette année donnent un faible rendement. Il faut jusqu'à 80 kg, 100 kg et 120 kg d'olives pour un décalitre d'huile.

14 janvier : L'administration des chemins de fer fait procéder à l'empierrement de l'avenue de la gare.

Aujourd'hui la neige a fait son apparition.

Au cours de l'année dernière il a été abattu : 103 bœufs, 193 vaches, 213 veaux, 2 018 moutons, 5 brebis, 3 762 agneaux, 121 chevaux, 690 porcs et importé 2 901 kg de viande foraine.

28 janvier : Dimanche prochain aura lieu sur le superbe terrain des Aires, l'inauguration du premier match comptant pour le championnat du Gard de football. Cette partie mettra aux prises le team premier Sommiérois et l'équipe du JM sportif de Nîmes.

25 février : Lutte des classes et guet-apens. Le citoyen Barbut (Maire) assailli par les Fermaud.

11 mars : Soirée de gala. Nous rappelons que c'est le 12 mars qu'aura lieu la magnifique soirée offerte par l'orchestre

¹ Journal « *La Bataille* » : hebdomadaire paraissant le samedi du 4 juin 1910 au 18 juillet 1914 ; « *socialiste, littéraire, humoristique, satirique*. ». 4 pages au format 47,5 cmx31 cm. Fondateur le Maire Gustave Barbut, 1^{er} maire socialiste de Sommières ; imprimerie Demontoy.

symphonique. Nous nous garderons bien de révéler la série des réjouissances que comporte le programme. Les prix d'entrée sont démocratiquement fixés à 0,60 F pour les jeunes gens et 0,30 F pour les hommes mariés (et les femmes ??)

25 mars : La semaine n'a pas été trop mouvementée, un seul incident qui se déroula mardi à la mairie, a quelque peu défrayé les conversations. Le héros de cette aventure est toujours l'inénarrable Pierre Fermaud qui fut gratifié d'un procès verbal pour injure, outrage et menaces à l'encontre de notre ami Barbut, maire dans ses fonctions...

8 avril : C'est aujourd'hui que se tient la foire des Rameaux. De 100 km à la ronde, marchands et acquéreurs s'y rendent... Nous croyons devoir prévenir nos lecteurs d'avoir à veiller sur leurs porte-monnaie, car les pickpockets suivent les grands rassemblements....

15 avril : Les opérations du conseil de révision ont eu lieu lundi matin sous la présidence de M. Lallemand, préfet hors classe. Le contingent fourni par notre commune est de 17. Le Préfet a invité le Maire à faire enlever les drapeaux rouges qui décoraient la salle... le Maire lui faisant observer que ce n'étaient pas des décors d'intérieur...

Aussitôt les opérations du Conseil terminées, le Monsieur tout chamarré qui les présidait, s'en fut au Cercle du Progrès où un vermouth d'honneur lui fut offert par les fonctionnaires. Nous ne savons comment les présentations furent faites par le Grand Maître de la Jésuitique rouge de Sommières, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles ne furent pas en conformité du décret du 16 Juin 1906 relatif aux cérémonies publiques.

M. le Conseiller de Préfecture Portal aurait préféré quelque chose de plus substantiel qu'un verre de vermouth, une tranche de jambon glacé, voire même un bâton de chocolat...

M. Portal s'écria : « *Au moins avec la municipalité précédente*

l'on ne la sautait pas, l'on bouffait à 7 F par tête ! » ; « L'on buvait du vin vieux d'Aspères à 2 F la bouteille » s'écria le commandant du recrutement. Et le capitaine de gendarmerie ajouta, en se signant : « Ah les bons cigares de six sous que l'on fumait jadis ! »

29 avril : C'est mardi qu'ont comparu devant le tribunal correctionnel de Nîmes, Pierre Fermaud inculpé de violences, de voies de fait, de menaces et d'outrages à magistrat, Barbut Maire...

Condamnation : 50 F d'amende et frais en sus (M. Jean Gaussoignes juge suppléant ayant refusé de siéger)

Recensement :

La population réelle de la commune est de 3 173 habitants.

6 mai : Course de vachette. La course du 1^{er} mai ayant pleinement réussi grâce au choix du bétail et ayant pleinement donné satisfaction à nos afficionada (sic), une autre course est organisée pour demain en guise de protestation contre le projet de Loi Drelon qui tend à supprimer les courses de taureaux.

27 mai : Demain les admirateurs de la Pucelle d'Orléans pavoiseront et illumineront en son honneur et le soir...l'association amicale des anciens élèves de l'école laïque des garçons donnera son concert annuel (ambiance...)

10 juin : « *Dimas la villa èra en Revouleution. Dé bon matin per toutés lous camins arrivava des paysans dé la campagna pourteurs dé serviettas, dé paniors, dé sacs pleins dé boustifailla ; aouyas dit qu'anavou à Pécaïl. Vénien tout simplament passa lou certificat d'esteudias. Oh ! pas tout aquel mondé, lous enfants soulamen. Gnagué nonanté sept : cinquanté quatré garçouns et quaranté très fillas.*

Cinq soulament aguérou pot dé colla. »

17 juin : Le ventre de Sommières. Nos bouchers ont abattu (Plane, Palon, Loubier et Rey) chacun ½ vache (sic), Sautet 1 vache, Rey F. et Soulas ½ bœuf (sic).

Sériciculture : Les premières chambrées où l'on a mis la bruyère ont donné des résultats remarquables en qualité. Le grainage Camroux–Briançon a ouvert ses vastes magasins où un nombreux personnel commence à se livrer au travail de sélection qui est la spécialité de cette maison.

24 juin : Mardi soir M. Flamand, commis de perception, a été mordu par un chien appartenant à M. Cayroux Martin. L'animal a été mis en observation.

8 juillet : Les cigales ont fait leur apparition il y a quelques jours ; les faucheurs suivent leurs conseils. « *sègue, sègue* ». L'on a même commencé à dépiquer.

15 juillet : La fête du 14 juillet. Le 14 Juillet a été célébré cette année avec un enthousiasme de plus en plus...décroissant par la bourgeoisie, et avec indifférence par le prolétariat désabusé. Aussi les pavoisements, en dehors des bâtiments communaux et établissements publics furent plutôt maigres. Les illuminations du soir brillèrent par leur absence...

29 juillet : Le Maire rappelle à ses concitoyens les mesures d'hygiène concernant le balayage des rues et l'entretien des fosses à fumier.

Il est également recommandé de faire usage, le moins possible de crudités et surtout de ne consommer que des fruits ni trop verts, ni trop mûrs.

5 août : Bibliographie : Vient de paraître « *L'Initiation sexuelle* » par G. Bessède.

Tous les pères et mères ont pour devoir de lire ce livre qui, on peut l'affirmer, satisfait de la manière la plus élevée, la plus véridique et la plus pratique à la fois, à la grande nécessité de notre époque.

Un volume avec figures dans le texte : 3 F net.

12 août : Programme de la fête du Bourguet.

26 août : Il paraît que dimanche les indigènes du Bourguet devaient, en signe de reconnaissance et pour clôturer dignement leur fête, donner une course de taureaux. Il n'en fut rien. Les mauvaises langues du centre prétendent que les organisateurs ont bouffé la galette....

2 septembre : Ce soir et demain, sur la terrasse du Café Glacier, grande séance « *The American Vitographe* », nouveau cinématographe perfectionné.

9 septembre : Sabotage. La nouvelle se répandit en ville, dans la soirée de jeudi : on avait saboté la ligne de chemin de fer qui va au Vigan, à la sortie du tunnel... il pourrait très bien se faire que des poulies enlevées l'ont été par des enfants, tout comme firent, il y a à peine quinze jours, des gosses indigènes qui volèrent au chemin de fer algérien, des poulies semblables, pour se fabriquer des brouettes.

23 septembre : Le marché aux vins ne fut pas très animé : à peine quatre ou cinq échantillons de (vins) nouveaux y furent apportés.

Dimanche, lundi, mardi et mercredi, l'on vendangea ; même jeudi, mais avec la pluie qui fut de la partie dès le matin.

30 septembre : L'esprit d'un goujat. Le même crétin qui, dans la nuit du 18 mai, glissa sous la porte de la Mairie le factum dépourvu d'esprit que l'on sait, a fait déposer dans ma boîte aux lettres, un autre pli aussi stupide que le premier...signant « *un camelot du Roi* »

« *Si à ce bellâtre maniéré il faut des commissionnaires c'est qu'il craint qu'en venant rôder près de chez moi la nuit, je ne lui allonge ses larges oreilles qui pourraient servir d'enseigne à un charcutier.* » Le Maire G. Barbut

7 octobre : La foire de la Saint Michel qui doit avoir lieu

aujourd'hui, paraissait hier matin, devoir être brillante, surtout pour les bêtes à laine, si l'on en juge d'après le nombre de claies plantées par avance. Mais la pluie se mit de la partie à midi, détruisant toutes les combinaisons et espérances.

21 octobre : La foire. Samedi il plut, dimanche il ne plut pas, lundi il plut, mardi il plut, mercredi il plut, jeudi il plut....Je plus, tu plus, il plut et je ne sais trop si c'est le verbe plaire ou pleuvoir que je conjugue là....De quoi demain sera-t-il fait ? Tout fait espérer, si le temps le permet, une importante affluence de marchands et acheteurs, quoi que le ciel soit menaçant.

11 novembre : Congrès des maires. Samedi après-midi notre ami Barbut, Maire, partait pour Paris, où il va représenter la Commune au Congrès des Maires de France. Il profitera de son séjour dans la capitale pour, en compagnie du citoyen Hubert Rougé, faire une démarche au ministère des travaux publics en vue de hâter la solution de la mise à l'alignement des divers immeubles du Faubourg du Pont en bordure de la RN 110.

25 novembre : La manifestation de Dimanche : le banquet de « *la Bataille* »².

Avec la plus entière confiance en l'avenir, nous lançons, il y a 18 mois, la Bataille dans la mêlée sociale...Nos espérances n'ont pas été vaines... Dans le souvenir de la journée de dimanche, nous saurons puiser les forces qui nous sont nécessaires pour conduire, en mai prochain, le Prolétariat sommiérois à la bataille et à la victoire.

Vive la République Sociale.

9 décembre : Buvez les sirops Diamant additionnés d'eau

² Participaient au banquet : Pierre Myrens, député du Pas de Calais, Compère-Morel député du Gard, Sixte-Quenin, député des Bouches du Rhône, Camille Reboul, député de l'Hérault, Valette, Maire de Nîmes, Hubert Rouger, député de la 2ème circonscription de Nîmes.

fraîche...Toute personne qui nous présentera une série de 3 « *bons prime* » recevra, moyennant la modique somme de 5,75 F une montre remontoir 18 lignes « *Favorite* », bonne qualité, marche garantie, très beau cadran métal argenté, échappement à cylindre, fabrication française.

23 décembre : C'est M. Fernand Simon, propriétaire du Café de la Renaissance qui a été dimanche, déclaré adjudicataire du monopole de l'Esplanade, au prix de 200 F l'an.

30 décembre : Elections sénatoriales. Visite pastorale. C'est avant-hier jeudi, que MM. Doumergue, Crémieux et Bonnefoy-Sibour vinrent dans nos vieux murs rendre visite aux délégués sénatoriaux.

... La glace fut vite rompue et, tout en causant de la pluie et du beau temps, des inondations et de l'embonpoint de ces messieurs, ainsi que du prix, couleur et saveurs des tabacs, les représentants de la bourgeoisie et de la classe ouvrière, burent, à petites gorgées un moka.

A deux heures, ne connaissant pas d'ennemis à gauche et à droite, les élus d'hier, candidats d'aujourd'hui, auxquels fut offert un bouquet qui reposera peut-être demain sur leur tombe—politique s'entend— sont partis vers d'autres délégués, plus sympathiques, emportés par une quarantaine de chevaux.

P.S. : J'oubliais de rassurer le public au sujet des sirops DIAMANT. Malgré la grande consommation qui s'en est faite pendant les fêtes de Noël, nos hôtes pourront s'en procurer chez les principaux épiciers qui ont tous été réapprovisionnés. Le Rédacteur en Chef.

Almanach du Gard 1911 :

Caisse d'Epargne : Ducros (caissier)



Match de football, place des Aires
(Collection A. Jeanjean)



Fête de l'Aviation militaire. Publicité Sirops Diamant
(Collection A. Jeanjean)

Bureau de bienfaisance : Jeanjean Louis (ordonnateur)

Cercle : du Progrès

Sociétés de secours mutuel : les Prévoyants de l'avenir, la Loge Maçonnique « *La Marche en Avant* », le Café de la Renaissance, la Libre Pensée Sommiéroise

Maire : G. Barbut

Adjoints : F. Paul, L. Théron

Conseillers : Monnier, Chaput, Barbut, Bergonnier, Paul M., Compan, Favas, Simandy, Delord, Touzellier, Gascuel, Verrieux, Bancel, Perris, Laget H., Laget L., Liger, Poussigues, Sipeyre, Bédrine

Curé : Bascou

Pasteur : Sauzède

Instituteurs : Péliissier, Gayraud, Mourret, Jouanen J., Jouanen L.

Institutrices : Mmes Portal, Gascuel, Gayraud, Mlle Tourtoulon

Maternelle : Mmes Dupuy, Jouanenc

Agent voyer : Lauzet

Autres institutions :

Collège

Secrétaire de Mairie : Lavigne F.

Contributions directes : Lieutard

Contributions indirectes : Aubesquier

Percepteur : Agulhon

Receveur municipal : Agulhon

Receveur ruraliste : Castanet

Agents de police : Cabanis, Grail

Cantonniers : Valette, Gazay

Juge de Paix : Audibert (audience tous les samedis à 2 heures du soir)

Greffier : J. Espanet

Huissier : F. Rouvière

Postes et télégraphe : Sautet (receveur)
 Cabine téléphonique – Abonnés : Jeanjean Louis, Gausсен père et fils, Mabelly Jules, Méjean Emile, Guérin Charles, Gérin, Café de la Bourse, Mounier, la Mairie, le Café de Commerce
 Notaires : Chrestien, Fermaud
 Chef de gare : Beladan
 Sous chef : Bon
 Chef de bureau : Petite Vitesse : Espinasse
 Gendarmerie : Firmin (maréchal des logis)
 Armurier : A. Barandon, Moutin
 Assurances : La Providence (Baldy), Phoenix (Gausсен Aimé), La Nationale (Lachaud)
 Assurances générales (Bezut), L'Union (Touzellier), L'Urbaine (Fermaud), Le Nord (G. Barbut)
 Affenages et auberges : Trouillas, Boissier, Fuminier, Gaillard, Causse, Nougulier
 Agence de détaxes : La Vérification à Lyon, Correspondant E. Roussel
 Les Bains : Runel
 Banquiers : Société Générale (Favier), Crédit Lyonnais (Reynaud-Aldeboeuf)
 Bars-buvettes : Lambert, Dalard
 Bazars : Bigot, Mlle Lauret
 Bois (marchands de) : Lantairès, Pélissier, Carrière
 Bouchers : Palhon, André, Teissier, Plane, Rey Louis, André L., Loubier, Rey F., Sautet, Soulas
 Boulangers : Poussigues, Favre, Hérand, Blanc, Privat, Ribot, Carrière, Bancel, Dufay
 Bourreliers : Barbut, Soulier, Liger, Turret, Lacroix
 Cafés : du Commerce (Bastide), Glacier (Boissier), Pascal, Perrier, de la Bourse (Viert) Bar de l'Avenue (Dalard), Lambert Henri



Ancienne poste, rue Gal Bruyère
(Collection A. Jeanjean)



Grand café de la Bourse, quai Griolet
(Collection A. Jeanjean)

Camionneurs : Audoyer, Simon, Delon, Nouguiet, Boissier,
 Furestier, Mauras
 Articles de Chais : A. Barandon, Rouvière, Nicolas, Moutin
 Chaux et Ciments : L. Morache
 Commissionnaires en vins : Rey, Lauret, Descous, Arnaud,
 Ressouche, Carrière
 Commissionnaires en grain, farines, fourrages : Coulet, Perrier,
 Aldou, Dalard, Ressouche
 Fabrique de couronnes : Mlle Paulet, Carrière, Galliard
 Cuirs factices : Gausсен Raymond
 Chapeliers : Milleret, Touzellier, Castan
 Charrons, forgerons : Aumenier, Delon, Pons, Mathieu René,
 Béchard
 Chaudronniers : Paladan, Paul
 Chaux, ciment, briques, tuiles : A. Carrières, J. Notte, Carrière-
 Counillière, Carrière-Moutin, Baldy, Morache (Nîmes)
 Coiffeurs : Cabanis, Castanier, Gausсен, Fage, Robert, Peyre
 Combustibles (charbon) : Galibert, Reynaud, Liger
 Contentieux : G Barbut
 Cordiers : A. Barandon, Samalin, Salem,
 Cordonniers : Barbut, Font, Gony, Capel, Adoul, Raoux, Trazic,
 Durand, Roure
 Courtiers en marchandises : Rédarès, Mounier, Beauquier,
 Ressouche, Chapel, Mauzac
 Cycles : Thérond, Sabatier
 Déménagements : Mourret A. (Nîmes)
 Distillateurs : Massebiaux, Paladan, Paul, Gascuel
 Docteurs-médecins : Bourguet, Paulet, Jalaguiet, Bonfils
 Drogistes : Rouvière, Salem, Samalin, Boudon,
 Engrais : Baccot, Coulet, Perrier, Dallard Isidore, Trouillas
 Entrepreneurs : Vialla, Carrière, Cornillière, Baldy, Carrière,
 Auguste, Bergonnier



Roque maréchal ferrant et sa famille
(Collection A. Jeanjean)



Publicité Robert tonnelier
(Collection A. Jeanjean)

Epiciers : Plane, Blanc, Boissier, Lafont, Ribot, Carrière, Viala, Rougnon, Bancel, Salindres, Coste, Palthon, Liger, Marchat Pierre, Aigouin, Armanet, Brunel, Delon, Guisset, Geoffret, Laurent, Marchat Charles, Ressencourt et Boniface, Roque, Cadel
Escompteur : Aldeboeuf

Faïences : Gaillard, Carrière, Vve Bédarrides, Brissac

Ferblantiers, lampistes, plombiers : Camp, Barrandon, Arnal fils, Roger, Bascou

Fourrages, grains, farines : Fuminier, Coulet, Perrier, Trouillard, Dallard, Ribot

Fruits : Samalin, Cazal, Bonnet, Salindres, Castan, Clavel

Futailles : Massé, Delord, Jourdan, Delord A., Marguerit, Armand, Coste

Usine à Gaz : Gallo

Horloger-bijoutiers : Teissier, Rayan, Walch, Bonnal

Horticulteurs : Barthès

Hôtels-restaurants : Meulle, Bourgade, Boissier, Buffet de la Gare

Huiles et savons : Méjean de Griolet

Imprimeurs : Demontoy

Instruments agricoles : Moutin, Barrandon, Nicolas

Jardiniers : Nicolet, Bouchet, Dallard, Salindres, Boniface, Vve Grimaud, Théron, Grimaud fils

Laines : Boissier, Paul P.

Laitiers : Bros, Gaillard, Grimaud, Bonnet, Reynal, Lapierre, Acariès

Libraires, papetiers : Demontoy

Lingerie et blanc : Mlle Nicolas

Maréchaux ferrants : Roque, Bourguet père, Bourguet fils

Mécaniciens : Margarot, Théron, Nicol

Menuisiers : Pélissier, Fontbonne père, Fontbonne J., Fontbonne L., Malafosse A.



Magasin Léon Clamont, rue du Pont
(Collection A. Jeanjean)

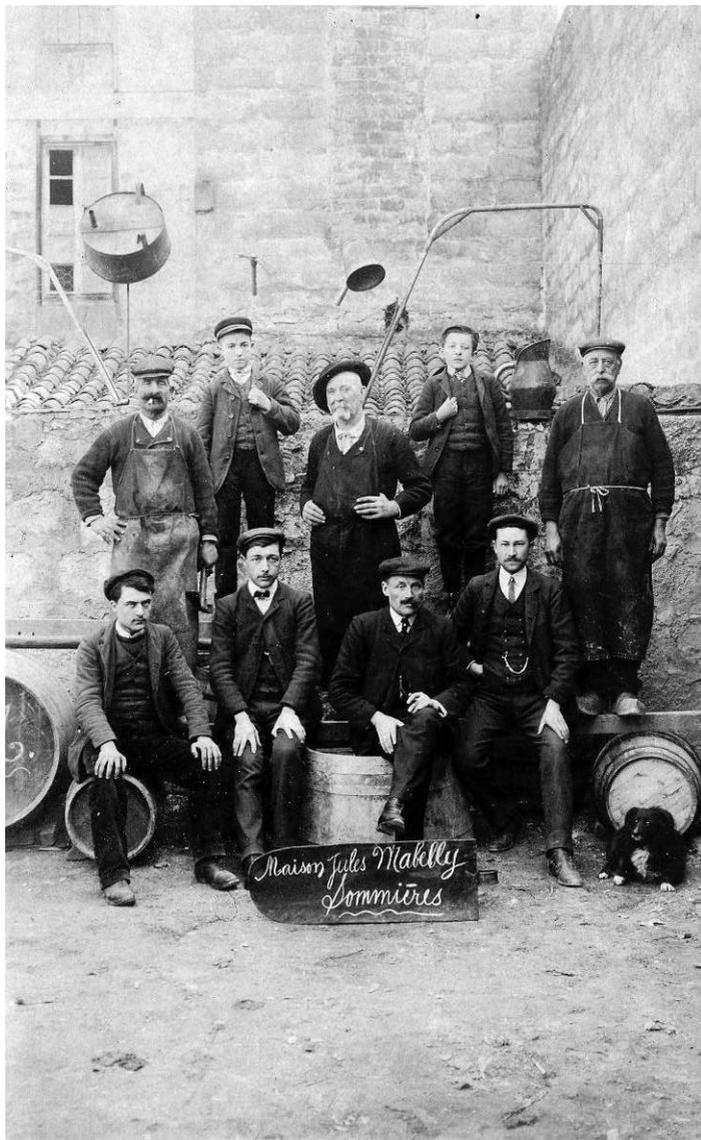


Garage Théron, quai Gaussorgues
(Collection A. Jeanjean)



Ferblanterie Paul, route de Saussines
(Collection A. Jeanjean)

Merciers : Soulier, Guillard, François, Sicard, Reynaud, Vianès
Minotiers : Giraud
Moulins : Gravevesse, de la Grave
Moulins à huile : Méjean de Griolet, Vessière, Audoyer, Poussigue, Verrieux, Marquet, Avignon
Modes et robes : Roque, Mouret, Brissac, Thomas, Castan, Paul, Boudoux, Isserte, Sicard, Jeanjean, Touzellier, Poussigues
Nouveautés-toilerie-bonneterie : Avignon, Gras, Clamont, Lombard, Samalin, Vert, Maurin
Parapluies, cannes : Vert
Pâtisseries, confiseurs : Picot, Castanet, Gentil, Rouginat
Peintres, vitriers : Nicolas, Bayir, Samalin, Bédrine, Gony
Poissonniers : Mme Marel, Sautet
Professeurs de musique : Flamand, Mouret
Professeurs de piano : Mlle Jeanne Castan, M. Albin Flamand
Pharmaciens : Pascal, Barin, Arbousset
Poêliers – fumistes : Barrandon, Arnal fils
Porcelaines, faïences, verreries : Carrière, Gaillard
Quincaillers : Moutin, Nicolas, Barrandon
Sabotiers : Marchat, Dumas, Coste
Sages-femmes : Mmes Tesse, Dufay
Serruriers : Nicolas, Nicol, Aumeras, E. Roque, A. Roque, Chaput, Moutin
Tailleurs, confection : Avignon, Cassignol, Gras, Gentou, Clamont, Vincent, Turc
Tapissiers-meubles : Avignon
Tonneliers – foudriers : Fuminier, Arnaud, Bertrand, Coste, Massé, Roque, Delort, Robert, Gérin, Mabelly, Guérin-Olivier, Descous, Lambon
Teinturiers-dégraisseurs : Tourreau, Mourrier
Vétérinaires : Hugon, Nouguier



Publicité caves Jules Mabelly. Poste actuelle
(Collection A. Jeanjean)

Négociants en vins : Jeanjean, Gausсен, Marignan, Gérin,
Mabelly, Guérin-Olivier, Descous, Lambon
Volailles, œufs, gibier : Pansanel, Sabatier
Principaux propriétaires : Maurin, Vessière, Avignon, Marquet
(Bousquéry), Jourdan (Puech Bouquet), Causse (Massereau),
Arnaud (Mas Rouge), Jaume (Mon Souhait)
Société Voitures Publiques : Delord (voiture tous les jours pour
Nîmes)
Tramway : Service à tous les trains : Compan
Louage : Compan

Etat civil 1911 :

Naissances : 42
Mariages : 16
Divorce : 1
Décès : 78 (4 morts nés).

Etat civil 2009 :

Naissance à Sommières : 0
Naissances hors Sommières : 66
Mariages : 16
Décès : 50